

Proposition pour une communication dans l'axe 2 du colloque

Le travail « pluri-professionnel » de prévention du décrochage scolaire, nouvelle promesse du management scolaire ?

Une comparaison France, Luxembourg, Suisse

Le « décrochage scolaire » est une question que l'institution scolaire ne peut quasiment plus ignorer ou remettre en cause. Sans revenir sur les mécanismes de diffusion par lesquels cette thématique s'est imposée, on peut rappeler que la caractérisation du phénomène - à travers les dimensions qui lui sont associées - s'est déplacée dans le temps et entre les espaces nationaux (Moulin, Doray, 2014). Le travail de définition réalisé pour durcir la catégorie du « décrochage » et la faire admettre comme une réalité scolaire s'est d'abord appuyé sur un travail de dénombrement, rabattant le plus souvent des questions politico-institutionnelles sur des propriétés, dispositions et comportements individuels. La politique de lutte contre le décrochage scolaire, tout d'abord confinée aux marges de l'institution scolaire ou soustraite à d'autres secteurs des politiques publiques, semble aujourd'hui réinvestie au cœur même de l'organisation.

Par opérations successives de « raffinage » du traitement du décrochage scolaire (propre à l'idée d'une professionnalisation de l'action), la commission européenne a établi un séquençage en trois phases de la lutte contre le décrochage scolaire et constitué la « prévention » en activité autonome, au même titre que les actions « d'intervention » ou de « compensation ». La prévention est un objet flou qui présente l'intérêt d'interroger, de manière détournée, certains fonctionnements de l'école. En l'absence de conception clairement établie de ce qui pourrait ou non en être l'objet (le facteur de risque ou la maladie pour établir une analogie avec les politiques de prévention dans le champ de la santé), la prévention est prise dans une acception extrêmement élargie où la responsabilité même du système est interrogée.

Comment faire évoluer les systèmes scolaires sans rendre conflictuelle et sujette à polémique cette nouvelle catégorie de l'action ? Il semble que le collectif de travail, sous les oripeaux modernes du partenariat, de la collaboration ou du « travail pluri-professionnel » constitue la ressource performative la plus fréquemment mobilisée. De ce point de vue, le rapport de 2013 des inspections générales de l'Éducation nationale sur le décrochage scolaire est édifiant, qui promet pour ce faire les « alliances éducatives ».

Engagées dans un programme européen visant la promotion du « travail collaboratif » dans l'activité de la prévention du décrochage scolaire¹, nous nous proposons de mettre en perspective le présupposé de cette articulation entre « prévention » et « collaboration » tout autant que ses usages sociaux, en l'interprétant comme forme moderne de management des établissements scolaires susceptible de modifier la division du travail classique dans ces organisations, de redessiner les modes de relations entre les différentes catégories de personnels et de transformer le sens du travail.

Dans un premier temps, nous interrogerons l'émergence de cette catégorie dans l'espace européen et le travail de transposition - opéré à la fois à ce niveau et dans des contextes nationaux - d'idées et de pratiques essentiellement nord-américaines. Nous aborderons ensuite la manière dont les chefs d'établissements entendent se saisir de cet « objet » pour faire évoluer la gestion de leur collectif de travail, notamment à travers la question des enseignants. Enfin, nous verrons dans quelle mesure le développement de cette nouvelle norme de travail rend compte des perceptions qu'ont de l'école et des pratiques de travail légitimes pour prévenir le phénomène du décrochage scolaire les professionnels concernés. Cette contribution sera étayée par l'analyse d'entretiens réalisés auprès de différentes catégories de personnels de l'enseignement secondaire français, luxembourgeois et valaisan ainsi que sur l'exploitation de questionnaires adressés à ces mêmes catégories dans un nombre important d'établissements.

Références

Inspection générale de l'éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, 2013, « Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée », Rapport - n° 2013-059.

S. Moulin, P. Doray, J.-G. Prévost, Q. Delavictoire, 2014, « La propagation internationale d'une représentation. Le cas du décrochage scolaire », *Histoire & mesure*, XXIX-1, 2014.

Reducing early school leaving: Key messages and policy support, Final Report of the Thematic Working Group on Early School Leaving, 2013.

¹Ce programme reprend les recommandations du groupe de travail d'experts européens sur le décrochage scolaire (cf. références).